

Tri bien fait, poubelle grise allégée !



papers et emballages recyclables

En plastique : uniquement les bouteilles et flacons.
Tous les emballages métalliques.
Tous les papiers.

En vrac, sans sac, et sans les imbriquer.

erreur de tri **320€/t**

Ne rien déposer en dehors du bac.

les emballages en verre :

Bouteilles, pots et bocaux.
Pas de dépôts au sol : amendes possibles jusqu'à **1500€**.

borne à verre

végétaux, gravats, cartons, appareils électriques...

Branchages dans les plateformes communales : renseignez vous dans votre mairie.

Déchèterie

Pensez à trier votre remorque et à la bâcher pour éviter les envois.

les déchets alimentaires

Restes de viandes ou de poisson dans le bac marron.

Les déchets alimentaires sont à composter.

OU

bac déchets alimentaires

composteur

les déchets non recyclables

Tout ce qui n'a pas pu être trié, recyclé, composté...
Et en sacs fermés !

OUF ! Je respire !

bac OMR

REFUS POSSIBLE, si :

Les règles ne sont pas respectées (mauvais tri, déchets non ménagers...).

Le bac est trop lourd ou en mauvais état.

refus

refus

bac OMR

bac jaune

Pour réduire ses déchets : Pratiquons les 5R !

1. Refuser :

ce dont on n'a pas besoin



publicités



sacs plastiques



tickets de caisse

2. Réduire :

et adapter sa consommation



gaspillage alimentaire



achats en vrac



acheter moins ou d'occasion

3. Réparer / Réutiliser :

ce qui peut avoir une seconde vie

réparation d'électroménager, de chaussures...



transformer, relooker



vendre au lieu de jeter

4. Redonner :

à la terre



mulching

compostage



broyage

5. Recycler :

tout ce que l'on n'a pas pu éviter



bac jaune



borne à verre



bac textile

et déchèteries, environ 30 possibilités de tri



Règles de présentation

Pas de sacs, d'objets à côté des bacs OMR (ex. matelas, machine, chaise...).



Déchets en dehors des bacs : finie la collecte. Votre bac est trop petit ? Contactez-nous !

Les gros cartons en déchèterie. Rien à côté des bacs. cartons dans le bac jaune : **170€/t** cartons en déchèterie : **0€/t**



Sortez vos bacs la veille au soir et pensez à les rentrer dès le ramassage effectué.



En respectant le règlement de collecte, vous respectez l'environnement et les agents qui ramassent vos déchets. **pensez-y ;)**

Le règlement complet est consultable sur semocotom.com ; rubrique "les collectes".